



POLITIQUE SALARIALE 2021

3^e et dernière réunion

Aujourd'hui 5 mai a eu lieu la troisième réunion de négociation de la politique salariale Stelia pour la période juillet 2021-juin 2022

Lors de cette nouvelle réunion, la Direction a réaffirmé ne pas s'être inscrite dans une logique de gel des salaires pour la période de juillet 2021 à juin 2022.

La Direction a confirmé la mesure annoncée à la seconde réunion : la poursuite de la campagne de promotions avec une date d'effet au 1^{er} juillet 2021 comprenant une mise au mini uniquement quand nécessaire à la date de la promotion.

Elle propose les mesures finales suivantes :

- Augmentation générale de 1 % avec un montant minimum de 35 €* (non-cadres et cadres I à IIIB).
- Budget 1 % pour augmentations individuelles des cadres Band IV.

Ces dispositions portent la politique salariale globale à +1,4 %

Position CFE – CGC

Malgré un contexte économique qui reste difficile et des perspectives toujours incertaines, la CFE-CGC note que ses revendications ont été prises en compte :

- un alignement sur la politique salariale d'Airbus,
- une politique salariale dès juillet 2021 pour récompenser le plus grand nombre,

A propos de la campagne de promotions, la CFE-CGC a rappelé en séance que celle – ci doit être ambitieuse et à la hauteur de l'engagement des salariés en cette période difficile.

**L'accord est soumis à la signature du 10 au 11 mai.
La CFE-CGC va réunir ses conseils syndicaux.**



Bordeaux



Méaulte



Saint-Nazaire



Rochefort



Toulouse

